ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique forestière

Question écrite n° 71115

Texte de la question

M. Arnaud Robinet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur la nécessité de valoriser les espaces forestiers français. Avec plus de 25 millions d'hectares de forêt, la France se place au troisième rang des pays les plus boisés de l'Union européenne, les forêts publiques et privées couvrant aujourd'hui plus du tiers du territoire national, ce qui constitue un atout naturel considérable. En Champagne-Ardenne, la forêt occupe 660 000 hectares et s'étend sur 26 % du territoire. Les forêts contribuent indubitablement à la préservation des équilibres écologiques, des écosystèmes et de la biodiversité, produisent des lichens utilisés en pharmacologie et génèrent de multiples activités, qu'elles soient touristiques, cynégétiques, sportives ou scientifiques. Il apparaît tout d'abord indispensable d'assurer la pérennité de la forêt française par le renouvellement et l'amélioration de la résilience des peuplements par des mesures sylvicoles adaptées. La filière bois, toujours confrontée à de réelles difficultés malgré son réel potentiel de développement, doit également être soutenue sans réserve. Cette ressources forestière représente 2,5 milliards de mètres cubes sur pied, une source d'énergie renouvelable considérée comme un matériau d'avenir car durable, renouvelable et recyclable, au fort pouvoir isolant. La filière bois, dont le chiffre d'affaires est évalué à 3 milliards d'euros, fait vivre plus de 2 800 entreprises et représente 440 000 emplois, dont 15 000 emplois directs. Il souhaite ainsi savoir si des opérations de communication auprès de chaque génération et des actions de mise en valeur des atouts forestiers de notre pays seront prochainement déployées.

Texte de la réponse

La gestion multifonctionnelle de la forêt française vise à concilier ses différents rôles (écologique, social, économique, paysager) et répondre aux multiples attentes de la société. La forêt française comporte de nombreux atouts : superficie importante, essences diversifiées et aussi source d'une matière première renouvelable et recyclable. Les actions de communication et de valorisation des atouts de la filière forêt-bois relèvent principalement de l'interprofession nationale France bois forêt (FBF). Régulièrement, des actions de communication à destination du jeune public, mais aussi à l'attention des adultes, sont réalisées dans ce sens par FBF. On peut citer pour les plus récentes : une opération « habitat zéro carbone » au Futuroscope de Poitiers en février 2014 ; lors de la célébration de la journée internationale des forêts en France le 21 mars 2014, de nombreuses activités à l'attention du grand public et plus particulièrement des scolaires et des étudiants ont été proposées ; la création d'une application informatique interactive « au coeur de la forêt et du bois » en 2012 et actualisée en 2014, en collaboration avec la maison d'édition Nathan, intégrant un espace dédié aux enseignants et un autre à l'attention des élèves ; la publication de 5 numéros d'un fascicule intitulé « feuille à feuille », également en collaboration avec la maison d'édition Nathan ; le « train de la nouvelle France industrielle », inauguré à Paris le 7 avril 2014, en gare de l'Est, est parti à la rencontre du public de quinze villes françaises, pour améliorer l'image de l'industrie et susciter des vocations ; l'exposition « 1914-2014 : stratégique forêt ! du camp retranché de Paris à la ceinture verte » sur la place de l'hôtel de ville à Paris en commémoration de la première guerre mondiale a permis de sensibiliser de nombreux concitoyens sur les enjeux de la filière forêt-bois ; le renouvellement de l'opération « plus d'arbres, plus de vie » (4e édition), en partenariat avec l'office

français de la fondation à l'éducation à l'environnement. L'objectif de cette 4e édition est de planter le 100 000e arbre lors de l'hiver 2014-2015. Le ministère en charge de l'agriculture et de la forêt a de plus, largement communiqué sur la filière forêt-bois dans le cadre de l'année internationale des forêts en 2011 et continue depuis dans ce sens. Ces actions, diverses par leurs natures mais convergentes dans leurs effets, ont vocation à sensibiliser les générations, et notamment les plus jeunes, sur les atouts de la forêt française. La journée internationale des forêts du 21 mars prochain, le plan de la nouvelle France industrielle sur la construction d'immeubles de grande hauteur en bois ainsi que la conférence sur le climat programmée en décembre 2015 à Paris seront autant d'occasions complémentaires pour sensibiliser les acteurs intéressés et le grand public aux enjeux de la forêt et du bois.

Données clés

Auteur : M. Arnaud Robinet
Circonscription : Marne (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 71115
Rubrique : Bois et forêts
Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt
Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 décembre 2014, page 10414
Réponse publiée au JO le : 17 mars 2015, page 1937